



LES SECTEURS BATIS A CARACTERE TRADITIONNEL

- SECTEUR 1 : le bourg de Saint Louans
- SECTEUR 2 : le faubourg du Vieux Marché
- SECTEUR 3 : secteurs dits à dominante de bâti traditionnel
- SECTEUR 4 : les grandes propriétés et leur environnement immédiat
- SECTEUR 5 : le coteau Sainte-Catherine et ses extensions à l'est et à l'ouest

LES SECTEURS BATIS RECENTS

- SECTEUR 6 : les secteurs dits à dominante de bâti récent
- SECTEUR 7 : le quartier des Courances
- SECTEUR 8 : les secteurs de grands équipements de la vallée

LES SECTEURS PAYSAGERS

- SECTEUR 9 : l'espace à vocation viticole et agricole
- SECTEUR 10 : les berges de la Vienne et les prairies inondables de la rive sud
- SECTEUR 11 : le glacis au nord et à l'ouest du château

LA PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Monuments historiques classés ou inscrits dans la ZPPAUP

LA PROTECTION DU PATRIMOINE

- Edifices majeurs : maisons de maître et bourgeoises, pavillons art déco
- Maisons à caractère de bourg ou de faubourg